



VILLE DE LE PORGE FICHE D'INFORMATIONS INSCRIPTION NOUVEAUX ÉLÈVES RENTREE 2023 / 2024

1 Place Saint-Seurin, 33680 LE PORGE - www.mairie-leporge.fr
Tel : 05 56 26 50 15 - Mail : accueil@mairie-leporge.fr

1. INSCRIPTION

L'inscription à l'école se déroule dans un premier temps à la mairie de Le Porge.

Vous devez remplir le Certificat d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00 / Le samedi de 9h00 à 12h00

Documents obligatoires à fournir :

livret de famille et justificatif de domicile de – de 3 mois,

Parents séparés :

un justificatif du parent exerçant l'autorité parentale

(extrait du jugement de divorce déterminant le mode de garde)

Si l'autorité parentale est conjointe : attestation + pièce d'identité du second parent acceptant le choix du parent qui fait l'inscription

Attention : la première inscription en petite section se fera uniquement pour les enfants nés en 2020

2. ADMISSION

Dans un second temps, l'admission se fait à l'école auprès de la Directrice au 05.56.26.14.86.

Pour les petites sections de maternelles (1^{ère} rentrée scolaire), une réunion d'information dont la date vous sera communiquée ultérieurement par la directrice aura lieu courant JUIN dans la salle de motricité de l'école.

Documents à fournir pour l'admission :

certificat d'inscription délivré par la mairie

livret de famille

carnet de santé de votre enfant ou un certificat médical attestant qu'il a reçu les vaccinations obligatoires

en cas de changement d'école, le certificat de radiation délivré par le directeur de l'école précédente

attestation d'assurance scolaire comportant les clauses « individuelle accident »

ET « responsabilité civile »

3. ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Accueil périscolaire, Centre de loisirs « La Pimpa » :

7h30 à 8h30 et 16h00 à 18h30

Pour toutes informations s'adresser au Responsable de Structure de Le Porge par téléphone au :

05.56.03.12.96, ou bien par mail : lapimpa@medullienne.fr.